

Dabakala

Quelques aspects démo-économiques d'un centre secondaire

G. ANCEY

Cette note est tirée d'un récent rapport sur le recensement démographique du centre réalisé en janvier 1969 (1) qui se présentait comme le prélude à une étude plus globale sur le milieu Djimini et Diamala. Nous nous sommes donc attardés davantage sur certains aspects, à la limite de l'économie et de la démographie tels que l'installation chronologique des différents corps de métier, le degré éventuel de sous-emploi, la structure et la composante ethnique actuelle de l'emploi, l'instruction.

Dans une partie initiale nous résumerons donc les principales données démographiques en soulignant plus particulièrement les aspects qui paraissent spécifiques au centre. Ensuite, nous examinerons la situation socio-professionnelle. Nous concluerons par quelques aperçus extérieurs au recensement proprement dit afin de mieux situer le centre dans son fonctionnement économique.

AVANT-PROPOS

La première question que l'on est implicitement amené à se poser en pénétrant à Dabakala par sa piste sud, puis en dépassant successivement les anciens bâtiments de chefferie de subdivision utilisés aujourd'hui par la nouvelle administration, le groupe scolaire, la Mission, pour arriver au monumental rond-point d'où part la bifurcation de Katiola à l'ouest et de Nassian à l'est, est de savoir si l'on a affaire à un ancien bourg (2) actuellement dans un semi-oubli ou à un gros village en voie de mutation. C'est cette seconde impression qui l'emporte en débouchant par la piste de Katiola, lorsqu'on découvre, sur tout l'avers du marigot, de nouveaux lotissements.

C'est cependant de la petite piste reliant au sud-est de la sous-préfecture Bassawa et de là Prikro que l'on prend le plus nettement conscience du caractère ambigu de Dabakala. On trouve alors, à peu de distance l'un de l'autre, un vaste hangar ouvert qui n'est autre qu'une fabrique d'essences de citron et la centrale électrique de l'E.E.C.I. (3), mais les deux bâtiments ne sont pas raccordés et l'ancienne fabrique fonctionne au bois de chauffe.

(1) ANCEY, G. - Dabakala. Recensement démographique (janvier 1969). Tome 1, Résultats commentés. 98 p. ; Tome 2 : Annexe. Tableaux de base. 46 p. - O.R.S.T.O.M.-Ministère du Plan-Ministère de l'Agriculture, vol.III, 1, 1970.

(2) Pour ne préjuger, ni dans un sens, ni dans l'autre, d'un substantif plus précis.

(3) Energie Électrique de Côte d'Ivoire.

ASPECTS DÉMOGRAPHIQUES

1 - EFFECTIF RECENSÉ

Selon divers recensements, la population de Dabakala aurait compté 1919 h en 1962 (4) mais seulement 1845 h en 1965. Un recensement de 1957 mentionne à peine un millier d'habitants.

Nous en avons dénombré 2050 en janvier 1969 et nous estimons que ce résultat pêche de 5% par défaut. En effet, un comptage postérieur des élèves résidant à Dabakala, c'est-à-dire ne rentrant pas chaque soir dans leur village, a montré une certaine sous-estimation des déclarations du recensement. Compte non tenu des visiteurs (54 recensés), on peut retenir comme chiffre le plus proche de la réalité 2 100 résidents en 1969.

Quel que soit le chiffre retenu, nous sommes très en deçà du seuil reconnu habituellement comme celui d'un centre semi-urbain (5). Et cependant Dabakala n'a rien de commun avec les villages qui l'entourent, non seulement par la différence de taille puisque le village Djimini classique compte en moyenne 240 h, mais surtout par l'infrastructure économique et administrative dont elle est pourvue : cinq boutiques, deux postes de carburants, un grand marché hebdomadaire et un petit marché quotidien, la fabrique (unique en Côte d'Ivoire) d'essences de citron (6), une administration fort bien représentée par la sous-préfecture et un campement administratif récemment ouvert, la Gendarmerie, un Secteur de Développement Rural devenu autonome en 1969 et groupant un service des Eaux et Forêts, de la Chasse et du Reboisement et un service proprement agricole chargé des relations avec les sociétés publiques ou privées (SATMACI-CFDT-CAITA). On trouve également un hôpital-maternité, un service vétérinaire, une école primaire publique, une école privée (Mission catholique), une Mission protestante, enfin la centrale de l'E.E.C.I. bien que ses raccordements soient encore très peu nombreux.

Tout cela fait que Dabakala en dépit de ses 2000 et quelques habitants mérite peut-être le nom de centre semi-urbain. C'en est un indubitablement pour le Djimini venu d'un village Bidiala, Kakono ou Kafoudougou (7) perdu dans une densité de 5,4 h/km².

Cette population se répartit entre sept quartiers dont certains ne sont que des sous-quartiers :

(4) D'après les listes de vaccination antivaricelleuse.

(5) 4000 habitants... selon les géographes ORSTOM, avec quelques tolérances, en plus ou en moins, admises pour certains cas particuliers.

(6) Sur le plan strictement économique, cette entreprise ne joue aucun rôle à Dabakala, sinon par les salaires des manœuvres agricoles qu'elle redistribue.

(7) Noms de «groupes» villageois. Il y a vingt groupes dans l'ensemble du pays Djimini-Diamala. Dabakala fait, avec cinq autres villages, partie du groupe «Centre».

	Population	Homme	Femme	taux H/F
Bambarasso	788	379	409	92,7
Odienneso	461	214	247	86,6
Fonctionnaire	254	117	137	85,4
Diassara	239	123	116	106,0
Sanassidougou	172	74	98	75,5
Mutilé	78	40	38	105,3
Koko	58	32	26	123,1
Total	2050	979	1071	91,4
	100	47,7	52,3	

2 - AGE ET SEXE

La population recensée montre un taux global de masculinité plutôt faible (91,4). Exemple : à Béoumi en 1967 96,3 ; à Sakasso en 1967 100,0...

Par ailleurs, la pyramide des âges présente des caractéristiques très classiques, telles que la proportion des moins de 15 ans : 46,1%, chiffre identique à la moyenne nationale. Soit le tableau suivant (en %) :

Âges	Homme	Femme	Total	taux H/F
0 - 1	2,6	2,7	5,3	96,4
1 - 2	1,9	1,8	3,7	102,7
2 - 3	1,4	1,5	2,9	93,3
3 - 4	2,1	1,6	3,7	133,3
4 - 5	1,6	1,8	3,4	86,5
- 5	9,6	9,4	19,0	101,6
5 - 9	7,1	8,6	15,7	83,4
10 - 14	6,4	5,0	11,4	127,2
15 - 19	3,1	4,4	7,5	70,3
20 - 24	2,4	4,2	6,6	58,1
25 - 29	3,0	5,1	8,1	59,0
30 - 34	4,3	4,4	8,7	98,9
35 - 39	3,0	3,5	6,5	84,7
40 - 44	2,2	2,3	4,5	91,6
45 - 49	2,1	1,7	3,8	126,5
50 - 54	1,6	1,0	2,6	160,0
55 - 59	1,3	1,0	2,3	135,0
60 - 64	0,8	0,8	1,6	106,2
65 - 69	0,4	0,4	0,8	112,5
70 - ...	0,4	0,5	0,9	80,0
Total	47,7	52,3	100	91,4

L'excédent masculin des 10-14 ans correspond à un rejet des filles de cet âge, soit dans la classe précédente, soit dans la classe suivante, selon leur précocité pubertaire. Le facteur scolaire peut jouer aussi en gonflant artificiellement l'effectif masculin à la suite d'une manipulation des états-civils.

De 15 à 29 ans, l'excédent féminin s'explique par ce biais scolaire mais aussi par l'exode masculin. Cependant, on sait que l'exode ne joue pas en pays Djimini un rôle aussi important que dans la région de Bouaké. Il paraît donc relativement plus important «en ville» où les difficultés d'emploi seraient davantage ressenties par la population masculine.

En définitive, le phénomène dominant est que dans tous les quartiers sans exception le taux de masculinité est toujours inférieur dans les classes d'âge actif (15-59 ans) qu'aux âges inactifs (0-14 ans, et ...60 ans passés...).

La population d'âge actif (15-59 ans) représente 50,6% de l'ensemble de la population recensée. Ces proportions étant respectivement de 48,3% pour les hommes et de 52,8% pour les femmes.

3 - LE STATUT MATRIMONIAL DE LA POPULATION RECENSÉE

Le statut matrimonial de la population de Dabakala dévie par contre sensiblement de la norme définie en milieu rural ivoirien. Il est certes possible que les écarts soient dus à la minceur de l'effectif recensé et que certains résultats aient été biaisés par un «rajeunissement» systématiquement des femmes veuves ou divorcées, mais, même pour la population masculine, d'importantes déviances sont enregistrées. Ci-après un tableau restitue l'évolution comparée des statuts matrimoniaux selon le sexe et l'âge.

Situation matrimoniale par sexe et par âge
(Entre parenthèses, les chiffres valables dans l'ensemble du milieu rural ivoirien, d'après :
Côte d'Ivoire 1965 - Population, p.105)* Colonne «Dab» : chiffres pour Dabakala

Age	15 - 19		20 - 29		30 - 39		40 - 49		50 - 59		60 - ...		Total + 15 ans
	Dab.		Dab.		Dab.		Dab.		Dab.		Dab.		Dab.
H	Célibataires	98,4 (98)	62,5 (56)	34,7 (15)	17,3 (8)	13,5 (4)	8,8 (5)	41,9 (30)					
	Mariés	1,6 (2)	37,5 (42)	62,7 (81)	75,9 (87)	84,8 (87)	88,2 (78)	56,5 (64)					
	Veufs et div.	- (-)	- (2)	2,6 (4)	6,8 (5)	1,7 (9)	3,0 (17)	1,6 (6)					
	Total H	100 (100)	100 (100)	100 (100)	100 (100)	100 (100)	100 (100)	100 (100)					
F	Célibataires	50,5 (36)	17,3 (8)	7,4 (2)	6,1 (2)	2,5 (3)	3,0 (5)	16,2 (9)					
	Mariées	48,4 (64)	80,7 (90)	84,5 (94)	67,1 (88)	40,0 (72)	23,5 (34)	68,3 (82)					
	Veuves et div.	1,1 (-)	2,0 (2)	8,1 (4)	26,8 (10)	57,5 (25)	73,5 (61)	15,5 (9)					
	Total F	100 (100)	100 (100)	100 (100)	100 (100)	100 (100)	100 (100)	100 (100)					

On voit que les hommes se marient assez tard puisque plus du tiers de ceux âgés de 30 à 39 ans sont encore célibataires alors que la norme en milieu rural ivoirien est de 15%. Plus de 40% des hommes âgés de plus de 15 ans se déclarent célibataires (30% en milieu rural ivoirien). Ce chiffre est intermédiaire entre le chiffre valable à Abidjan (50%) et le chiffre valable en «milieu urbain» (36%).

Pour les femmes, la même constatation s'impose bien qu'après 40 ans la proportion des veuves (ou divorcées) doit être surévaluée.

Nous avons d'autre part calculé le taux de polygamie qui s'élève à 141, contre 143 pour le milieu rural ivoirien. Le taux est inférieur à celui observé dans la région de Korhogo (144). Cet indice s'élève de 15 à 44 ans (100 à 153). Au delà sa progression s'arrête du fait des interférences ethniques et socio-professionnelles... Ainsi, c'est le quartier «Fonctionnaire» qui a l'indice le plus élevé (159) bien que sa population masculine soit en moyenne assez jeune.

4 - L'INSTRUCTION

La remarque fondamentale en ce qui concerne les niveaux d'instruction est qu'un véritable fossé isole la génération de moins de 20 ans et celles de plus de 30 ans. Cette différence d'instruction nous paraît tout aussi profonde que celle que l'on peut observer entre les deux sexes.

Ainsi un tableau a été dressé qui représente sous forme d'indices, à l'intérieur de chaque classe d'âge, les niveaux comparatifs d'instruction des hommes et des femmes. Pour chaque classe d'âge le taux de masculinité tient lieu de base 100.

Age Niveau	- 9	10 - 19	20 - 29	30 - 39	40 - 49	50 - ...	Ensemble
1 - R	0,97	0,44	0,41	0,52	0,68	0,65	0,67
2 - P	0,84	1,80	5,27	7,53	5,19	∞	2,69
3 - L-E	1,43	1,47	4,59	4,83	12,56	7,14	1,74
4 - CEP-CAP	-	1,20	8,47	∞	∞	∞	3,79
5 - BEPC	-	∞	15,25	∞	-	∞	16,41
6 - BAC	-	-	-	∞	∞	(0,79)	4,38
Taux H/F	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00	1,00

R = aucune connaissance du français ; P = parle le français ; L-E = lit ou écrit le français

Ainsi, pour 100 femmes, 67 hommes n'ont aucune connaissance du français, etc.. Sans attacher trop d'importance aux cas aberrants (ex.: BAC = 0,79 à plus de 50 ans, ... dû à la population étrangère) ou aux retournements de tendance (ex. = 0,67 - 2,69 - puis 1,74 - 3,79 - etc..) dûs à la faible population recensée, ce tableau montre avant tout le seuil franchi par les indices au delà de 20 ans.

Par exemple, de 143 à 147 garçons pour 100 filles lisent ou écrivent le français jusqu'à 19 ans, mais 459 entre 20 et 29 ans...

En définitive, la population de plus de 15 ans se répartit comme suit :

	Homme	Femme
R	50,0	88,0
P	21,9	3,8
LE	16,2	6,2
CEP	8,1	1,7
BEPC	3,0	0,2
BAC	0,8	0,1
	100	100

* dont 10,5% âgés de 15 à 24 ans

** dont 6,6% âgées de 15 à 24 ans

5 - L'ORGANISATION FAMILIALE

La «cour» qui est l'unité supérieure de résidence a une taille moyenne de 7,62. Le «ménage», plus restreint, de 5,86, ce qui donne en moyenne 1,30 chef de ménage par cour. Ces chiffres intermédiaires de ceux que l'on obtient habituellement en milieu rural où la taille des «ménages» oscille de 6 à 10 selon les régions, et en milieu urbain où elle varie de 4 à 5, montrent une nouvelle fois le caractère de Dabakala, ambigu jusque dans ses structures familiales.

La taille moyenne du ménage varie en fonction de certains paramètres :

a - Le métier du chef de ménage

Sont inférieurs à la moyenne (5,86), les ménages dont le chef est :

- sans profession
 - employé du secteur tertiaire traditionnel
 - artisan traditionnel
 - agriculteur
- } moyenne : 5,10

Sont supérieurs à la moyenne les ménages d'artisans modernes, d'employés du tertiaire moderne (uniquement les «services») et de salariés fonctionnaires et assimilés (moyenne : 7,9). Mais il apparaît que ces différences de taille se situent avant tout au niveau des jeunes et plus précisément des enfants d'âge scolarisable.

La proportion des 5-14 ans, qui est de 0,27 pour l'ensemble des ménages (555/2050), n'est que de 0,22 dans le secteur «traditionnel» ou sans profession et de 0,33 dans le secteur «moderne». Différence fondamentale qui explique également qu'il y ait beaucoup plus d'élèves par résident, indépendamment du taux de scolarisation dans les ménages «modernes».

En résumé : le ménage de type moderne dépasse le ménage traditionnel de 39% (7,09 contre 5,10) mais pour les 5-14 ans il le dépasse de 102% (2,31 contre 1,14). Comme le taux de scolarisation de ces 5-14 ans est de 56% (83,4% contre 53,2%) plus élevé dans un ménage «moderne», on arrive à un effectif d'élèves supérieur de 215% (1,92 par ménage «moderne» contre 0,61 par ménage «traditionnel»).

b - Le nombre des personnes accueillies

Contrairement à toute attente, le nombre de personnes accueillies semble très peu dépendre du métier du chef de ménage. On compte en moyenne 1,52 accueilli par ménage, soit 26% du total de la population..., or les salariés fonctionnaires et assimilés n'accueillent en moyenne que 1,51 personne dans leur ménage.

En effet, l'accueil dépend essentiellement de l'ancienneté de l'installation du chef de ménage et de son appartenance ethnique. Un calcul d'ajustement de la fonction accueil-temps a montré que tout se passe comme si un ménage accueillait 0,29 résident après dix années d'installation avec, dès l'arrivée, 0,95 accueilli, soit : $Y = 0,029 t + 0,95$.

En conclusion, la taille des ménages se modifie globalement sous l'influence déterminante de la variable socio-professionnelle, mais la fraction accueillie dans le ménage est fonction principalement des variables ethniques et temporelles.

Nous abordons ainsi le dernier point de ce chapitre concernant la structure ethnique de la population puis ses mouvements d'installation.

6 - LES ETHNIES DE DABAKALA

L'ensemble des personnes recensées se décompose ainsi :

Ethnie	Total y compris visiteurs	%	Résidents	%
1 - Djimini	817	39,8	784	39,3
2 - Diamala	45	2,2	43	2,1
3 - Senoufo	74	3,6	74	3,7
4 - Tagouana	73	3,6	71	3,6
5 - Autres Voltaïques de Côte d'Ivoire	24	1,2	20	1,0
Total groupe voltaïque de C. d'Ivoire	1033	50,4	992	49,7
6 - Malinké	417	20,4	412	20,6
7 - Peulh	26	1,2	25	1,3
Total groupe Soudanien	443	21,6	437	21,9
8 - Baoulé	201	9,8	199	10,0
9 - Autres Akan	33	1,6	33	1,6
Total groupe Akan	234	11,4	232	11,6
10 - Bété	67	3,3	66	3,3
11 - Autres Krou	41	2,0	39	2,0
Total groupe Krou	108	5,3	105	5,3
12 - Divers Ivoiriens	42	2,1	41	2,0
Total Ethnies Ivoiriennes	1860	90,8	1807	90,5
13 - Mali	71	3,5	71	3,55
14 - Haute-Volta	71	3,5	71	3,55
15 - Divers Africains	41	1,9	40	2,0
Total Non Ivoiriens	183	8,9	182	9,1
16 - Non Africains	7	0,3	7	0,4
Total général	2050	100	1996	100

Les deux ethnies prédominantes sont donc les Djimini, près de 40% et les Malinké, plus de 20%.

Dabakala repose ainsi pour l'essentiel sur un fond ethnique voltaïque à dominante Djimini-Bambara doublé d'une très vieille souche Malinké venue voici plusieurs générations de la région d'Odiène, au nord-ouest de la Côte d'Ivoire.

En réalité, le groupe Malinké montre même, en moyenne, une antériorité d'installation sur les Djimini et, en ce sens, apparaît comme le véritable fondateur du centre (le chef de ménage Djimini est installé en moyenne depuis 29,5 ans contre 33,2 ans pour le chef de ménage Malinké,...). Tous les autres groupes sont arrivés beaucoup plus récemment, le troisième arrivant étant le groupe Diamala avec seulement 13,4 années d'installation pour les chefs de ménage... (le petit noyau non africain mis à part avec 15,8).

7 - LES MOUVEMENTS D'INSTALLATION

Cette population se répartit en deux masses d'égale importance :

- 1 025 sont nés au centre,
- 1 025 sont des immigrants.

Selon les quartiers, on a cependant une proportion plus ou moins élevée d'immigrants, d'ailleurs en étroite corrélation avec leur proportion de Djimini ou de Malinké.

Quartier	% Djimini et Malinké	% des non nés centre
Koko	48,1	79,3
Fonctionnaire	12,6	77,2
Diassara	35,9	66,9
Mutilé	64,1	48,7
Odienneso	70,7	45,8
Bambarasso	72,2	41,1
Sanassidougou	83,2	29,1
Total	60,2	50,0

Koko, petit quartier isolé, présente la particularité de compter le maximum d'immigrants malgré une proportion relativement élevée de Djimini (et Malinké). Ce serait donc un quartier d'accueil pour nouveaux arrivants Djimini encore mal intégrés.

Sanassidougou est au contraire un quartier peuplé en majorité d'«autochtones» à la fois de par leur appartenance ethnique et de par leur lieu de naissance, à l'opposé du quartier «Fonctionnaire».

En ce qui concerne les motifs d'installation, ceux-ci varient beaucoup selon le sexe et l'âge de l'immigrant. Pour les hommes, plus d'un sur deux justifie son installation par un motif d'ordre professionnel (travail 49,4%, affaires 2,4%) et cette proportion atteint 78% dans les classes d'âge actif.

A l'inverse, pour les femmes, la règle est d'arriver au centre par le jeu d'obligations familiales. L'âge d'arrivée varie également selon le sexe mais plus encore selon la date où a lieu l'arrivée.

Ainsi, sur l'ensemble de la période, l'immigrant masculin est arrivé en moyenne à 22 ans et la femme à 17 ans (moyenne 19,5 ans), mais, de plus en plus, il apparaît une maturité croissante de l'âge d'arrivée.

Avant 1934, plus des trois-quarts des arrivants des deux sexes sont des mineurs de 15 ans et l'âge moyen est inférieur à dix ans. Entre 1934 et 1953, l'âge moyen se stabilise autour de 17-18 ans et les moins de quinze ans sont de 45 à 55%. Depuis 1954, les arrivants de moins de quinze ans ne représentent plus que 30-40% des effectifs et l'âge moyen est supérieur à 20 ans, soit près de 23 ans pour les hommes.

On voit donc se dessiner peu à peu la fonction de Dabakala en tant qu'employeur malgré la lenteur du mouvement et sa progression en paliers.

Depuis 1963, le mouvement migratoire semble s'accélérer mais c'est aussi le signe probable que ces installations n'ont rien de définitif ou, en tout cas, sont appelées à se raccourcir proportionnellement à leur fréquence.

D'où viennent les migrants ? De plus en plus d'un milieu urbain ou semi-urbain. Ainsi, selon l'âge actuel du migrant les origines «rurales» dans l'ensemble des migrations évoluent de la façon suivante :

Pourcentage de l'apport rural dans les migrations

Age actuel du migrant	H o m m e	F e m m e	Ensemble
- 5 ans	40,0	44,0	42,4
5 - 14	62,3	53,0	57,6
15 - 29	91,3	90,8	91,0
30 - 49	92,9	96,7	94,5
50 - ... *	(82,1)	(87,8)	(84,0)
Moyenne	80,2	79,6	79,9

* Chiffres faussés par les déclarations invérifiables de la fraction étrangère

Les migrants, âgés actuellement de plus de quinze ans, sont pour 90% au minimum originaires d'un milieu rural. On tombe à près de 40% pour les moins de cinq ans.

En même temps, l'horizon des immigrants «ruraux» tend à se ramener aux limites de l'ex-département du Centre. Les ruraux venant de régions plus éloignées sont en recul.

Lieu d'origine	Age des migrants ruraux					moyenne
	- 5	5 - 14	15 - 29	30 - 49	50 - ...	
Pays Djimini	44,4	39,1	43,3	44,9	35,7	42,5
Reste du Département du Centre	25,0	28,6	20,5	15,8	22,6	20,5
Divers	30,6	32,3	36,2	39,3	41,7	37,0
	100	100	100	100	100	100

Les migrations «urbaines» sont donc en expansion et parmi celles-ci, mais encore beaucoup plus nettement que pour les migrations rurales, la part de l'ex-département du Centre va croissant.

% des villes du «Centre» dans l'apport urbain	Age					moyenne
	- 5	5 - 14	15 - 29	30 - 49	50 - ...	
Homme	47,6	32,5	33,3	25,0	-	30,9
Femme	53,6	36,4	41,1	40,0	-	40,4
Ensemble	51,0	34,7	38,5	29,4	-	35,9

A noter que les migrantes urbaines sont en plus forte proportion que les migrants originaires de villes de l'ancien département mais l'écart va en se réduisant. L'apport urbain masculin est donc plus diffus (par exemple, 34% des migrantes venues d'une ville ivoirienne sont nées à Bouaké et 19,2% à Abidjan, mais seulement 18,2% des migrants sont nés à Bouaké et autant à Abidjan).

Cet aspect migratoire nous permettra d'aborder sous leur angle chronologique les données socio-professionnelles du centre.

LES ASPECTS SOCIO-PROFESSIONNELS

1 - LA CHRONOLOGIE DES DIFFÉRENTS CORPS DE MÉTIER

Ancienneté d'installation des résidents actifs	Agriculteur indépendant	Manœuvre agricole	Artisan traditionnel	Artisan moderne	Tertiaire traditionnel	Tertiaire moderne	Fonctionnai- re et salarié assimilé	Total des actifs	% des actifs cumulés
- 2 ans	14,9	33,3	12,9	38,2	14,6	25,0	32,2	21,9	21,9
2 - 5	7,8	20,9	6,4	7,2	16,0	15,0	23,4	12,7	34,6
5 - 9	9,1	16,7	9,7	9,1	13,4	10,0	15,6	11,4	46,0
10 - 14	7,8	8,3	8,1	5,5	7,3	12,5	7,8	7,8	53,9
15 - 19	7,8	8,3	4,8	5,5	8,5	5,0	4,5	6,5	60,4
20 - 24	11,7	-	8,1	3,6	2,4	7,5	2,2	6,3	66,7
25 - 29	7,2	8,3	4,8	5,5	11,0	12,5	3,3	7,1	73,8
30 - 34	7,2	4,2	9,7	12,7	6,1	5,0	4,4	7,1	80,9
35 - 39	5,2	-	12,9	5,5	7,3	2,5	1,1	5,3	86,2
40 - 44	5,8	-	6,5	-	1,2	2,5	3,3	3,6	89,8
45 - 49	4,5	-	6,5	3,6	2,4	2,5	1,1	3,4	93,2
50 - 54	3,2	-	4,8	1,8	3,7	-	-	2,4	95,6
55 - 59	1,9	-	-	1,8	3,7	-	-	1,4	97,0
60 - ...	5,9	-	4,8	-	2,4	-	1,1	3,0	100
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Le tableau précédent montre que les actifs les plus anciennement installés exercent aujourd'hui non pas le métier d'agriculteur mais d'artisan traditionnel. Et cela se confirme lorsque nous savons que les chefs de ménage de plus vieille installation ne sont nullement des Djimini-Bambara, traditionnellement voués à l'agriculture, mais bien des Malinké, jadis émigrés d'Odienné et, par tradition, artisans.

En effet, si l'on prend comme point de repère l'année médiane d'installation de chaque catégorie, c'est-à-dire l'époque où 50% des actifs d'aujourd'hui se trouvent déjà installés, on obtient le classement par ordre d'ancienneté décroissante suivant :

Stade pré-monétaire	1 - artisans traditionnels	1944
	2 - agriculteurs indépendants	1948
Développement de la fonction marchande et commerciale		
	3 - commerces et services traditionnels	1954-1955
	4 - commerces et services modernes	1959
Développement de la fonction productrice		
	5 - artisans de type moderne	1961-1962
Développement de la fonction monétaire, salariale et administrative		
	6 - manœuvres agricoles	1964-1965
	7 - salariés, fonctionnaires et assimilés	1964-1965
Et, pour les inactifs,	1 - de 15 ans et plus	1952
	2 - de moins de 15 ans	1965

Les deux premières catégories correspondent à une économie pré-monétaire. Selon ce schéma valable tout au moins pour Dabakala, il apparaît que si le commerce traditionnel ne vient qu'après l'artisanat traditionnel, le commerce moderne devance l'artisanat de type moderne. De sorte que la fonction commerciale est tout entière enveloppée par la fonction secondaire, et les années médianes du tertiaire traditionnel et moderne sont remarquablement rapprochées.

Certes, l'ancienneté d'installation au centre que nous considérons peut différer sensiblement de l'ancienneté d'installation dans la profession, particulièrement pour les actifs salariés et du tertiaire moderne, cependant on peut admettre que l'ordre chronologique d'installation dans la profession correspond à la chronologie d'installation au centre.

En l'espace de deux décennies, Dabakala s'est donc dépouillée d'un certain nombre de traits qui l'attachaient encore à l'économie pré-monétaire, remplacés progressivement par des traits propres d'abord à une économie marchande puis commerciale, enfin par des traits d'un petit centre semi-urbain. Ce qui est, somme toute, un processus des plus classiques de développement.

2 - LA STRUCTURE ACTUELLE DE L'EMPLOI

Nous considérons ici l'emploi actuel, de préférence au métier déclaré à la fois pour mieux saisir la réalité, faire ressortir le degré éventuel de l'instabilité professionnelle et la nature du véritable sous-emploi. Les activités ménagères et scolaires, exclues des métiers, seront spécifiées au regard de l'emploi.

Nous obtenons pour l'ensemble des résidents des deux sexes la répartition indiquée par le tableau de la page suivante.

Les emplois de type actif (catégories I à IV) sont donc un peu moins nombreux (97%) que les métiers déclarés et représentent 24,7% de la population résidente.

Les véritables inactifs de plus de 15 ans, après élimination des ménagères (25,6%) et des élèves (19,4%), ne forment que 3,7% de la population, ou 15,2% de la population active.

D'autre part, les deux classifications selon le métier déclaré et selon l'emploi actuel montrent une assez forte stabilité professionnelle. Sauf exceptions, les activités agricoles sont les seules à être pratiquées de fait plus fréquemment que ne l'indiquent les déclarations de métiers. On rencontre également un surcroît de travailleurs occasionnels dans l'«industrie alimentaire» et dans les services traditionnels.

Les activités les moins stables sont celles de l'artisanat traditionnel (hormis le textile), du commerce traditionnel et des services modernes (en pratique, les gens de maison), en fait celles qui n'impliquent pas un investissement initial important.

Activité	(1) métier déclaré	(2)		%	Taux de féminité des emplois
		emploi actuel	%		
Agriculteur	141	147	7,4	104	1,4
Agriculteur-plantEUR	11	12	0,6	109	0
PlantEUR	2	2	0,1	100	0
ManœuvRE agricole	24	25	1,2	104	0
I.	178	186	9,3	105	1,1
Textile	38	37	1,9	97	35,1
Métaux	19	14	0,7	74	0
Divers traditionnels	5	4	0,2	80	0
II. traditionnel	62	55	2,8	89	23,6
Bâtiment	37	35	1,75	95	0
Mécanique-Électricité	6	6	0,3	100	0
Alimentation	11	13	0,7	118	0
Divers modernes	1	1	0,05	100	0
II. moderne	55	55	2,8	100	0
Commerce traditionnel	36	31	1,6	86	0
Commerce de marché	32	29	1,4	91	89,7
Services traditionnels	14	16	0,8	114	6,3
III. traditionnel	82	76	3,8	93	35,5
Commerce moderne	10	10	0,5	100	10,0
Services modernes	30	25	1,2	83	20,0
III. moderne	40	35	1,7	88	17,1
IV. Salariés	90	85	4,3	94	4,7
Total des Actifs	507	492	24,7	97	10,6
Sans Profession (15 ans et +)	570	75	3,7	13	41,3
Sans Profession (0 - 14 ans)	919	531	26,6	58	52,0
V. Sans profession	1489	606	30,3	41	50,7
Ménagères	-	510	25,6	-	100,0
Élèves	-	388	19,4	-	43,3
Total des Résidents	1996	1996	100	100	52,0

En définitive, par grand secteur, la structure de l'emploi est la suivante :

Secteur I	: 37,8%	Primaire (Agriculture)
Secteur II - traditionnel	11,2%	
- moderne	11,2%	
total II	: 22,4%	Secondaire (Artisanat de production)
Secteur III - traditionnel	15,4%	
- moderne	7,1%	
total III	: 22,5%	Tertiaire (Services, Commerces)
Secteur IV	: 17,3%	Quaternaire (Fonctionnaires et salariés assimilés)
Total (I - IV)	: 100%	

3 - LE PROBLÈME DES EMPLOIS SECONDAIRES

Un certain nombre d'actifs ont déclaré mener parallèlement à leur activité principale (emploi actuel) une activité secondaire. Cela est également le cas de certains «inactifs» (ménagères ou élèves). Il est peut-être excessif de parler alors d'activité secondaire mais cette activité reste beaucoup trop épisodique ou marginale pour être considérée comme leur emploi principal.

Sans détailler davantage voici les proportions d'actifs ou d'inactifs ayant une activité secondaire :

Ensemble des agriculteurs	:	11,3 %
Ensemble des artisans	:	48,2
Ensemble des actifs tertiaires	:	34,2
Ensemble des fonctionnaires et salariés assimilés	:	<u>11,8</u>
Ensemble des 492 «actifs»	:	24,8 %
Ensemble des ménagères	:	17,6 %
Ensemble des élèves	:	7,7
Ensemble des sans profession de 15 ans et plus	:	1,3
Ensemble des sans profession de 0 à 14 ans	:	<u>0,4</u>
Ensemble des 1504 «inactifs»	:	8,2 %

C'est incontestablement dans les emplois artisanaux et commerciaux que l'on a les plus fortes proportions d'individus susceptibles de se livrer à une activité subsidiaire. Le maximum est atteint dans l'artisanat du textile et des métaux, et, pour le tertiaire, dans le petit commerce de marché.

Ces activités secondaires restent dans leur majorité du type agricole. En effet, en incluant les activités secondaires «ménagères», l'agriculture recueille 58,2% des activités secondaires parmi les 492 «actifs» et 78,9% des activités secondaires des 1504 «inactifs». **En moyenne, 68,6%. En éliminant à leur tour les activités ménagères, l'agriculture recueille alors 74% des autres activités secondaires pour les «actifs» et 80,8% pour les «inactifs». En moyenne 77,8%.**

Cette priorité accordée aux activités secondaires agricoles atteint un maximum parmi les salariés (88,9%), puis les artisans (87,5%), un peu moins dans le tertiaire (79,0%) et, encore, 30% pour les agriculteurs eux-mêmes, auquel cas ce sont des agriculteurs qui se livrent à diverses formes d'agriculture.

En dernière analyse, la structure des emplois du centre est donc beaucoup plus «primaire» que ne l'indique le tableau d'ensemble. En pondérant par 0,5 l'emploi secondaire et par 1 l'emploi principal on obtient finalement la structure suivante :

Secteur	%
I	45,0
II	20,0
III	20,8
IV	14,2
Total	100

4 - LA RÉPARTITION INTER-ETHNIQUE

(voir tableau de la page suivante)

La composante ethnique a été fournie au paragraphe 6 du chapitre précédent.

Ethnie	Catégorie socio-professionnelle													
	Agriculture	Artisanat traditionnel	Artisanat moderne	Commerce traditionnel	Services traditionnels	Commerce moderne	Services modernes	Fonctionnaires et salariés	Total actifs	Élèves	Ménagères	Sans Profession de 15 ans et plus	Sans Profession de 0 à 14 ans	Total
1														
Djimini Diamala	13,4	2,7	2,4	2,3	0,4	0,1	1,8	1,5	24,6	16,2	32,0	2,8	24,4	100
2														
Autres voltaïques	8,5	2,4	4,9	3,0	0,6	0,6	0,6	6,7	27,3	24,8	17,6	3,0	27,3	100
3														
Groupe soudanien	5,5	4,1	1,6	3,2	0,9	0,5	1,1	2,8	20,7	16,9	27,9	6,9	28,6	100
Total 1+ 2+3	10,4	3,1	2,4	2,7	0,6	0,3	1,5	2,4	23,4	17,4	29,1	4,1	26,0	100
% actifs	44,6	13,2	10,5	11,4	2,4	1,2	6,3	10,4	100	-	-	-	-	-
4														
Akan	4,3	0,4	1,7	-	-	1,3	0,4	9,9	18,0	29,3	19,4	4,8	28,5	100
5														
Krou	-	1,9	-	-	-	-	1,0	13,3	16,2	37,1	15,2	1,0	30,5	100
6														
Divers Côte d'Ivoire	-	-	-	-	-	-	-	17,1	17,1	31,7	17,1	-	34,1	100
Total 4+ 5+ 6	2,6	0,8	1,1	-	-	0,8	0,5	11,6	17,4	31,8	18,0	3,2	29,6	100
% actifs	15,2	4,5	6,1	-	-	4,5	3,0	66,7	100	-	-	-	-	-
Total Côte d'Ivoire	8,8	2,6	2,1	2,1	0,4	0,4	1,3	4,4	22,1	20,4	26,8	3,9	26,8	100
% d'actifs	39,8	11,8	9,7	9,5	1,7	2,0	5,8	19,7	100	-	-	-	-	-
7														
Non Ivoiriens	14,8	4,4	8,8	12,1	2,8	0,5	1,1	3,3	47,8	9,3	14,3	2,8	25,8	100
% actifs	31,0	9,2	18,4	25,3	5,8	1,1	2,3	6,9	100	-	-	-	-	-
8														
Non Africains	-	-	-	-	42,8	28,6	-	-	71,4	28,6	-	-	-	100
% actifs	-	-	-	-	60,0	40,0	-	-	100	-	-	-	-	-
Total	9,3	2,8	2,8	3,0	0,8	0,5	1,2	4,3	24,7	19,4	25,6	3,7	26,6	100
% Actifs	37,8	11,2	11,2	12,2	3,2	2,0	5,1	17,3	100	-	-	-	-	-

a - Le groupe Djimini-Diamala

Il se caractérise par la prépondérance des activités agricoles. En effet, 54,7% des Djimini-Diamala sont agriculteurs contre 37,8% dans l'ensemble du centre. Le groupe est par ailleurs bien représenté en «services modernes» (en pratique, les gens de maison). Dans toutes les autres activités il n'atteint pas son quantum démographique. Pour les résidents inactifs, il n'est excédentaire qu'en ménagères.

b - Les autres Voltaïques

On note un net recul des activités agricoles et une progression du salariat. Également une progression de la proportion d'élèves et des inactifs de moins de 15 ans, donc des jeunes. En bref, une structure plus évolutive que la précédente.

c - Le groupe Soudanien

Avec 21,9% des résidents, il ne représente que 17,5% des actifs. Par rapport aux deux premiers groupes il se caractérise par le recul des agriculteurs, mais une progression des secteurs secondaire et tertiaire traditionnels. Il recueille surtout près de deux fois son quantum en inactifs âgés de plus de 15 ans.

Les trois groupes Djimini, Voltaïques et Soudaniens qui constituent la fraction autochtone ou de vieille implantation conservent donc le plus souvent des activités traditionnelles (Agriculture = 44,6% ; Artisanat traditionnel = 13,2% ; Commerces et services traditionnels = 13,8%. **Au total 71,6% sont des activités traditionnelles**). D'autre part, avec 71,6% des résidents, ils ne totalisent que 67,9% des actifs.

d - Les groupes Akan, Krou et divers

Eux aussi ont relativement moins d'actifs que de résidents (13,4% des actifs du centre pour 18,9% des résidents). Le groupe Akan, le plus important, montre encore une certaine diversité malgré la dominante salariale. Le groupe Krou est déjà beaucoup plus monolithique et ne se consacre ni aux activités agricoles ni aux activités commerciales. Les autres ethnies (Mandé-Sud et Lagunaires) ne sont plus représentées que par des salariés, fonctionnaires et assimilés.

Ces trois groupes comptent en définitive 66,7% de salariés et l'ensemble des emplois modernes recueille 80,3% des actifs.

e - Les Non Ivoiriens

Ils se définissent par un taux d'activité très supérieure à la moyenne (avec 9,1% des résidents ils représentent 17,7% des actifs). Leurs activités restent cependant plus proches de celles des couches autochtones que de celles des autres groupes ivoiriens, bien qu'elles soient davantage tournées vers l'artisanat moderne et l'ensemble du tertiaire traditionnel. **Au total, 71,3% de leurs emplois restent traditionnels.**

f - pour mémoire, les Non Africains (commerce moderne et cultes)

5 - L'AGE DES ACTIFS

La moyenne d'âge des 492 actifs est de 36,6 ans avec les proportions suivantes à l'intérieur de chaque classe d'âge :

Age	-10	10-14	15-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-...	Total
en %	0,4	1,2	6,1	24,0	30,3	18,9	12,0	7,1	100

On remarque que 8,7% des actifs relèvent de classes théoriquement inactives.

Selon l'emploi pratiqué et par âge moyen croissant :

Emploi	Age								Total	Age moyen (an)
	-10	10-14	15-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-..		
1- Commerces et services modernes	-	2,9	11,4	40,0	31,4	5,7	2,9	5,7	100	29,3
2- Artisanat moderne	-	-	18,2	23,6	30,9	12,7	9,1	5,5	100	33,3
3- Salariés	-	-	1,2	34,1	37,6	16,5	9,4	1,2	100	34,3
4 - Commerces traditionnels	-	-	5,0	23,3	40,0	16,7	10,0	5,0	100	36,0
5- Agriculteurs	1,1	2,7	6,4	20,4	24,2	20,4	15,1	9,7	100	37,9
6- Artisanat traditionnel	-	-	-	14,6	34,5	34,5	7,3	9,1	100	40,2
7- Services traditionnels	-	-	-	12,5	6,3	18,7	43,7	18,8	100	49,0

Les emplois de type moderne sont donc occupés par les actifs les moins âgés, bien que dans toutes les catégories on trouve des actifs de plus de 60 ans... Seule l'agriculture compte des actifs de moins de 10 ans.

Artisanat et services traditionnels sont des emplois où plus de la moitié des actifs ont d'ores et déjà atteint ou dépassé 40 ans (artisanat) ou même 50 ans (services).

On verrait dans un tableau identique que les sans-profession de plus de 15 ans sont en moyenne moins âgés que les actifs et que pour plus du tiers ce sont des jeunes chômeurs venant de quitter l'école ou en quête de leur premier emploi.

6 - LEUR DEGRÉ D'INSTRUCTION

Le degré d'instruction est, comme l'âge, en étroite corrélation avec l'emploi occupé.

Le commerce traditionnel où l'emploi féminin est relativement important est la branche qui comporte le maximum d'analphabètes (R+P = 98,3%). L'agriculture arrive au second rang et il est probable que ses 6,4% de lettrés sont revenus à l'agriculture par défaut d'emploi ailleurs.

Dans l'artisanat moderne, le commerce moderne, les services modernes et la fonction salariée, les actifs n'ayant aucune connaissance du français sont en minorité. Le cas le plus intéressant est celui de l'artisanat moderne où l'on compte un gros pourcentage de personnes susceptibles de parler français, supérieur à la proportion des actifs de la branche âgés de moins de 30 ans. En d'autres termes, des actifs relativement âgés ont su aborder ou se maintenir dans des emplois de type moderne en dépit d'une faible instruction parce qu'ils constituaient néanmoins une certaine élite dans la population.

Pour les inactifs, il est à remarquer que les sans-profession de plus de 15 ans sont légèrement moins instruits en moyenne (quoique plus jeunes) que les actifs, mais plus instruits que l'ensemble des résidents âgés de plus de quinze ans.

Emploi	R	P	L-E	CEP-CAP	BEPC	BAC	Total
Agriculture	76,9	16,7	5,9	0,5	-	-	100
Artisanat traditionnel	63,6	25,5	10,9	-	-	-	100
Artisanat moderne	40,0	40,0	16,4	3,6	-	-	100
Commerces traditionnels	93,3	5,0	1,7	-	-	-	100
Services traditionnels *	56,3	25,0	-	-	-	18,7	100
Commerces modernes	10,0	-	40,0	30,0	20,0	-	100
Services modernes	44,0	24,0	28,0	4,0	-	-	100
Salariés fonctionnaires et assimilés	1,2	23,5	28,2	29,4	15,3	2,4	100
Total des actifs	56,5	20,3	12,6	6,5	3,1	1,0	100
Ménagères	90,2	4,3	4,7	0,8	-	-	100
Élèves	4,1	12,9	78,9	4,1	-	-	100
Sans profession de plus de 15 ans	61,3	20,0	13,3	4,1	1,3	-	100
Sans profession de moins de 15 ans	95,1	2,8	2,1	-	-	-	100
Total des inactifs	68,3	6,8	23,4	1,5	e	-	100
Total des Résidents	65,4	10,1	20,7	2,8	0,8	0,2	100

* y compris cultes

QUELQUES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE DU CENTRE

1 - LES MANDATS POSTAUX LOCAUX PAYÉS (entrés à Dabakala)

Du 1er janvier 1964 au 31 décembre 1968, soit en cinq années, les entrées par mandat postal sont passées en moyenne de 1,4 million mensuellement durant l'année 1964 à 2,5 millions mensuellement durant l'année 1968.

Moyennes mensuelles des paiements		
t.	millions CFA	% venant d'Abidjan
1964	1,400	90,3
1965	1,589	90,3
1966	1,934	90,5
1967	2,430	90,2
1968	2,492	93,7
Moyenne mensuelle	1,969	91,2

Nous avons également calculé le taux de croissance moyen sur cinq ans donné par la formule :

$$y = 0,302 x + 1,07$$

soit une augmentation annuelle moyenne de 302000 F ou encore une augmentation mensuelle moyenne d'environ 25000 F. L'année zéro (1963) se soldant, après ajustement, par des paiements de 1,07 million.

D'autre part, ces paiements connaissent des variations saisonnières importantes mais qui paraissent peu liées au cycle de l'économie rurale. En effet le calcul des coefficients saisonniers donne la série suivante pour une moyenne mensuelle de 100 :

Moyenne	Mois											
	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
1,00	0,81	0,99	1,14	1,01	0,94	1,17	1,09	0,88	0,81	1,03	0,90	1,21

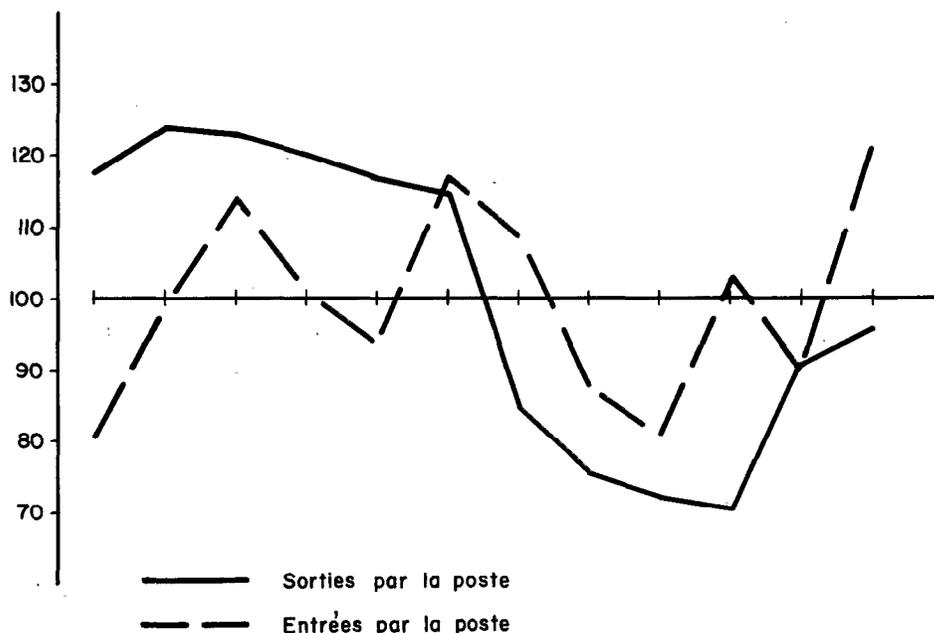
2 - LES MANDATS POSTAUX LOCAUX ÉMIS (sortis de Dabakala)

Nous les avons relevés du 1er janvier 1962 au 31 décembre 1968. En 1962, les émissions s'élevèrent en moyenne à 1,086 million F CFA mensuellement. En 1968 elles atteignent 3,219 millions F CFA mensuellement. Entre temps Dabakala a vu s'ouvrir une succursale de la CHAÎNE-AVION dont le chiffre d'affaires a passé de 16,4 millions F.CFA la première année (1964) à 22,3 millions F CFA pour 1968.

Voici comment ont évolué les moyennes mensuelles au cours de la période :

t.	millions CFA	% allant à Abidjan
1962	1,086	93,6
1963	1,437	91,0
1964	1,400	92,0
1965	-	-
1966	2,460	93,8
1967	2,929	95,0
1968	3,219	91,4
Moyenne mensuelle	2,089	92,9

Jusque vers 1964 il apparaît que les sorties par mandats postaux n'étaient pas supérieures aux entrées. A partir de 1964, première année d'activité de la CHAÎNE-AVION, les sorties tendent à dépasser les entrées bien que ces dernières se soient développées.



Coefficients saisonniers mensuels de 1964 à 1968 pour les entrées et de 1962 à 1968 pour les sorties de mandats locaux.

En effet, sur les six années pour lesquelles le dépouillement a pu être opéré, le taux de croissance moyen s'avère supérieur à celui des entrées :

$$y = 0,408 \times 0,457$$

soit une augmentation annuelle de 408 000 F (ou 34 000 F par mois). L'année zéro (1961) après ajustement s'établissant à moins d'un demi-million. Le coefficient angulaire (0,408) des sorties est donc d'environ 35 % supérieur au coefficient angulaire des entrées (0,302).

D'autre part dans la série des mandats payés (entrées) aucune tendance saisonnière nette n'apparaissait alors que cette tendance existe pour les sorties.

Moyenne	Mois											
	J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O	N	D
1,00	1,18	1,24	1,23	1,20	1,17	1,15	0,85	0,76	0,73	0,71	0,91	0,96

Ceci traduit une économie reposant encore sur la «traite» des produits agricoles entraînant un développement du chiffre d'affaires des commerçants du centre qui participent en effet pour près de 85 % des sorties d'argent.

Néanmoins le développement de la fonction salariale à Dabakala devrait peu à peu niveler les coefficients saisonniers des émissions de mandats. Le graphique illustre la double série des coefficients.

Pour les entrées comme pour les sorties, Abidjan est le principal fournisseur et bénéficiaire. Toujours plus de 90 %. Bouaké, second bénéficiaire des «sorties» oscille selon les années de 1,5 à 3 % mais ne participe au titre des «entrées» (paiements à Dabakala) que pour environ 1 %.

Le volume d'entrées étant lui-même inférieur aux sorties (environ 30 millions F CFA sont entrés en 1968 alors que 39 millions sont ressortis) cela signifie que les rapports par voie postale entre Dabakala et Bouaké sont très faibles, quelques centaines de milliers de francs, et pour les deux-tiers se font dans le sens Dabakala-Bouaké.

3 - LES COMMERCES DU CENTRE

On trouve à Dabakala cinq boutiques d'alimentation et de fournitures générales.

La dernière en date, et la plus importante, est la CHAINE-AVION (SCOA) créée tout à la fin de 1963. Au total, près de 55 millions F CFA de chiffre d'affaires (1968) dont 40 % pour la SCOA.

De 1964 à 1968, la croissance du chiffre d'affaires de cette dernière a été de 35,9 % mais on constate une croissance plus forte pour les quatre mois creux (août-septembre-octobre-novembre) que pour les quatre mois de «traite» (janvier-février-mars-avril). Pour les quatre premiers la moyenne mensuelle a passé de 1,16 million en 1964 à 1,86 million en 1968, soit un gain de 60,5 %. Pour les quatre derniers cette moyenne a passé de 1,55 million en 1964 à 2,09 millions en 1968, soit un gain de 34,7 %. Cependant la période est trop courte pour affirmer un resserrement de l'écart entre les mois de traite et les mois hors-traite d'autant plus que l'évolution mensuelle des chiffres d'affaires SCOA est, on le sait, assez différente de l'évolution traditionnelle des autres commerces pour lesquels nous n'avons pu disposer des mêmes éléments d'information.

Selon un sondage effectué de janvier à mars 1969, il s'avère que près des trois-quarts des achats effectués dans les cinq commerces sont le fait des résidents du centre. Et plus précisément :

Dabakala	74,6 %
et Dabakalakro	2,7%
Autres villages de la sous-préfecture	18,6%
Villages des sous-préfectures limitrophes de Bonieredougou et Satama Sokoura	2,1%
Extérieur	2,0%

4 - LA BOUCHERIE

Il y a quatre patrons bouchers travaillant par rotation en principe deux jours de suite ; le jour de grande vente (mercredi, jour de grand marché) est attribué chaque semaine à un nouveau patron. Chacun emploie ses propres salariés. Le chiffre d'affaires annuel oscille autour de 5 millions F CFA.

5 - LES COMMERCES DIVERS

Un photographe ghanéen, un restaurant tenu par l'un des boutiquiers et fonctionnant surtout le mercredi, deux postes de carburants et lubrifiants d'égale importance (Shell et Mobil). En 1968, Shell a vendu en moyenne 11 000 litres de carburant par mois dont 9 000 litres d'essence et 2 000 litres de pétrole. Mobil vend un peu moins de pétrole mais sert de dépôt de gaz butane (10 à 20 «bouteilles» par mois).

Au total, l'ensemble du chiffre d'affaires en carburants et lubrifiants avoisine 20 millions F CFA en 1968, soit environ 1,5 million de valeur ajoutée pour le centre.

6 - LE MARCHÉ QUOTIDIEN

Chaque jour, un petit marché réunit de 55 à 80 personnes sur la place dont une trentaine de vendeuses de cola, une douzaine de femmes Koyaka ou Djimini exposant poisson fumé, piment-poudre, sauces, ingrédients divers, sel, etc., 3 vendeurs de pain fabriqué sur place, 2 bazars divers, 2 cordonniers, 1 réparateur de bicyclettes, 1 coiffeur, de 4 à 6 tailleurs, de 3 à 5 marchands de tissu.

Selon la période on peut estimer le chiffre global de ce marché entre 25 et 50 000 F CFA, soit pour l'année un chiffre d'affaires total d'environ 7 millions F CFA.

7 - LE GRAND MARCHÉ DU MERCREDI

A l'époque de notre enquête (premier trimestre 1969), nous comptons en moyenne plus de 200 vendeuses de féculents, une centaine de vendeuses de céréales, une soixantaine de vendeuses d'oléagineux, autant de vendeuses de légumes et de condiments, une trentaine de vendeuses de fruits, autant en boissons locales, autant en plats divers, galettes, etc., une centaine de vendeuses et vendeurs de produits locaux divers. A cela s'ajoutaient un grand nombre de vendeurs et vendeuses de cola, des stands d'épicerie diverse et de poisson, sel, sucre, oignons, une vingtaine de bazars, 5 vendeurs de pain, 4 marchands de chaussures, 5 cordonniers, 2 coiffeurs, 8 tailleurs, 8 fripiers, une quinzaine de marchands de pagnes et tissus, 1 soudeur, 3 mécaniciens, 8 vendeurs de pétrole, 1 horloger-bijoutier.

En dehors de son aspect de masse, le marché présente cette particularité de durer non pas trois ou quatre heures comme en pays baoulé, le matin, mais de commencer vers 8h30, de s'animer vraiment à midi et de prendre fin vers 18 heures. Des femmes arrivent encore avec leur charge de produits jusque vers 15 heures. Ces départs et arrivées incessants compliquent énormément le comptage des produits locaux. Nos évaluations sont donc nécessairement sous-estimées.

On peut évaluer à environ 40 millions F CFA le chiffre d'affaires annuel global du marché.